

FICHE PROGRAMME

Pilotage et maîtrise d'une embarcation nautique motorisée — Niveau 1

Rendre vos équipes autonomes et sûres aux commandes d'une petite embarcation, et capables de récupérer un collègue tombé à l'eau.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
7h 1 jour	1 à 8 stagiaires	Intra dans vos locaux	RCE Niv 1 + savoir nager	Attestation de fin de formation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Piloter et manœuvrer une embarcation motorisée de moins de 6 ch (4,5 kW)
- 2 Identifier les dangers et urgences liés à l'environnement aquatique
- 3 Appliquer les règles de sécurité en navigation et à bord
- 4 Émettre un message d'alerte clair aux secours
- 5 Porter assistance depuis l'embarcation à un coéquipier tombé à l'eau
- 6 Pratiquer les premiers gestes face à une victime noyée ou en hypothermie

Public concerné

Salariés amenés à utiliser une embarcation motorisée, de façon occasionnelle ou quotidienne : carrières et sites industriels riverains, BTP en berges ou sur plans d'eau, environnement et suivi de cours d'eau, collectivités, équipes de sauvetage interne.

Prérequis : Savoir nager, porter un gilet de sauvetage (EIF) et avoir suivi au minimum la formation Risque de Chute à l'Eau Niveau 1. Au-delà de 4,5 kW (6 ch), un permis bateau adapté est requis.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. L4121-1 (obligation générale de sécurité de l'employeur)
- Code du travail, art. R4141-13 (formation à la sécurité : gestes et comportements sûrs)
- Code du travail, art. R4323-1 à R4323-3 (information et formation, équipements de travail)
- Code du travail, art. R4323-104 à R4323-106 (information, consigne et formation EPI)
- Code du travail, art. R4534-136 (BTP : travaux exposant à des risques de noyade)
- Décret 2007-1167 du 2 août 2007 (permis plaisance : moteur de plus de 4,5 kW)

Pourquoi former vos équipes ?

Sans permis, pas sans formation

Sous 4,5 kW, pas de permis exigé : la formation reste la garantie d'un usage maîtrisé.

Protéger vos équipes

Une manœuvre d'approche bien faite transforme une chute à l'eau en simple incident.

Gagner en autonomie

Des équipes capables d'intervenir sur l'eau en sécurité, sans dépendre d'un prestataire.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

Programme détaillé

La théorie le matin, puis la pratique l'après-midi en eau intérieure, sur votre embarcation et votre plan d'eau ou sur un site partenaire, avec des mises en situation de récupération de coéquipier.

Théorie 40 %

Pratique 60 %

01 Théorie

Matin (40 %)

- Dangers et urgences associés à l'environnement aquatique.
- Règles de sécurité en navigation et à bord, armement de sécurité.
- Le message d'alerte aux secours.
- Conduites à tenir en cas d'accident.

02 Pilotage et manœuvres

Après-midi – pratique en eau intérieure (60 %)

- Prise en main, pilotage et manœuvres d'accostage.
- Manœuvre d'approche vers un coéquipier dans l'eau.

03 Récupération et secours

- Récupération à bord d'une personne tombée à l'eau, si la stabilité le permet.
- Remorquage vers une zone sûre d'une personne ne pouvant être remontée.
- Premiers gestes face à une personne noyée ou en hypothermie.

MÉTHODES & MOYENS

- Pédagogie active : 60 % de pratique
- Embarcation motorisée de moins de 6 ch et armement de sécurité
- Votre embarcation et votre plan d'eau, ou carrière partenaire
- Mises en situation : récupération, remorquage, alerte
- Gilets de sauvetage et matériel de secours

ÉVALUATION

- QCM théorique de 10 questions (12/20 minimum)
- Grille pratique : 70 % de manœuvres « fait » ou « + »
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation de formation remise aux stagiaires ayant réalisé les manœuvres avec aisance. Elle ne remplace pas un permis bateau.

INTERVENANTS

Anciens sapeurs-pompiers de Paris spécialisés en sauvetage nautique, instructeurs de sauvetage mer et rivière, moniteurs permis bateau, maîtres-nageurs sauveteurs.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.

Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Maintien des acquis	Recyclage régulier recommandé, à définir par l'employeur selon la fréquence d'utilisation
Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr